

Genève, le 30 août 2017

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Les milieux culturels genevois lancent une initiative populaire constitutionnelle en faveur d'une politique culturelle coordonnée.

Constatant l'impasse dans laquelle se trouvent les pouvoirs publics en raison de la loi sur la répartition des tâches et de sa mise en application, des artistes et acteurs culturels issus de différentes disciplines et actifs depuis de nombreuses années, se sont regroupés pour lancer une initiative populaire constitutionnelle. Cette initiative vise à modifier l'article sur la culture dans la Constitution genevoise pour insuffler une nouvelle dynamique dans la politique culturelle du canton et des communes.

De nouvelles villes ont émergé sur notre territoire, la circulation des publics s'intensifie, et dans chaque discipline artistique, des défis importants se font jour. Dès lors, la réponse politique doit prendre en compte ces évolutions, au plus près des attentes des publics, des aspirations des artistes et des besoins des institutions culturelles.

Cette initiative propose aux citoyens genevois de se porter en faveur d'une véritable stratégie pour une politique culturelle cohérente et coordonnée sur l'ensemble du territoire, élaborée par le canton en pleine concertation avec les communes. En particulier, cette initiative souhaite instaurer une collaboration active entre le canton et les communes en matière de cofinancement de la création artistique et des institutions sur le territoire genevois. En effet, trop d'institutions culturelles sont aujourd'hui soutenues à bout de bras par une seule collectivité publique, alors qu'elles bénéficient à tous les genevois, voire rayonnent au-delà du territoire cantonal. Il ne s'agit pas ici d'augmenter les investissements financiers, mais bien d'instaurer des alliances réfléchies et une vision commune pour chaque discipline artistique et chaque institution dans leur développement à moyen et long terme.

Cette démarche inédite des milieux culturels est un signal fort en direction des pouvoirs publics: le domaine culturel ne peut évoluer favorablement avec des pratiques parcellaires ou solitaires, qui ne tiennent pas compte d'une vision d'ensemble. À l'instar d'autres secteurs d'activités, comme l'énergie ou la planification du développement urbain, la clé de la réussite et de l'efficacité réside dans l'alliance et la collaboration entre tous les partenaires concernés.

La récolte de plus de 12'000 signatures est aujourd'hui lancée et s'achèvera à la fin du mois de décembre 2017.

Intitulé de l'initiative :

«Pour une politique culturelle cohérente à Genève »

Composition du comité d'initiative :

Anne Davier - *collaboratrice artistique (danse)*

Christine Ferrier - *responsable de communication (théâtre)*

Laurent Graenicher - *cinéaste*

Dominique Perruchoud - *directrice administrative et financière (arts de la scène)*

Michèle Pralong - *dramaturge (arts de la scène)*

Ulysse Prévost - *administrateur culturel*

Sandro Rossetti - *architecte et musicien*

Nathalie Tacchella - *chorégraphe*

Laurent Valdès - *artiste et vidéaste*

Aude Vermeil - *directrice culturelle (audiovisuel)*

Contacts presse :

Dominique Perruchoud - 079 822 87 26

Aude Vermeil - 079 505 86 24

Site internet et adresse email :

www.prenonslinitiative.ch

presse@prenonslinitiative.ch

Annexes : L'Argumentaire et l'article 216 remanié
 Feuille de récolte de signatures
 Affiche A3